

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/836

27 mars 2008

(08-1369)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

## RENSEIGNEMENTS SUR DIVERSES QUESTIONS SPS

### Communication de la Zambie

La communication ci-après, reçue le 20 mars 2008, est distribuée à la demande de la délégation de la Zambie.

#### A. RAPPORT SUR LA SITUATION CONCERNANT LA MOUCHE DES FRUITS

1. La Zambie a lancé un programme de capture de la mouche des fruits à l'aide de pièges et d'appâts dans deux provinces, au centre et à l'ouest du pays. La méthode de piégeage a été plus efficace qu'auparavant. La surveillance a été réalisée avec l'aide du personnel de la Division internationale du Service d'inspection zoosanitaire du Département de l'agriculture des États-Unis (USDA-APHIS) basé à Pretoria. Les pièges et les appâts ont été généreusement mis à disposition par l'USDA-APHIS, auquel la Zambie tient à exprimer sa reconnaissance.

2. Les captures par piégeage effectuées dans la province de Lusaka ont permis d'identifier et de confirmer les espèces suivantes:

- *Ceratitis capitata*
- *Ceratitis fasciventris*
- *Ceratitis* sp.
- *Dacus* sp.

3. Seulement un spécimen de *Ceratitis* sp. et six spécimens de *Dacus* sp. ont été trouvés. D'autres captures sont nécessaires pour permettre une identification plus précise.

4. À Kaoma, dans la Province de l'Ouest, une campagne de piégeage analogue a permis d'identifier les mouches des fruits suivantes:

- *Ceratitis capitata*
- *Ceratitis fasciventris*
- *Ceratitis cosyra*
- *Dacus* sp.

5. Il est intéressant de noter la présence de l'espèce *Bactrocera invadens* dans l'un des pièges où se trouvaient six spécimens. Un protocole de surveillance a été mis en place, et un programme de contrôle a été élaboré de manière à associer la population de Kaoma.

6. Le programme de capture se poursuit et sera étendu à d'autres régions du pays, ce qui devrait permettre de déterminer les voies d'entrée et d'arrêter d'éventuelles options de gestion concernant les mouches des fruits.

7. Nous remercions MM. Mervyn Mansell, Jeffrey Austin et Mathews Matimelo, qui se sont chargés de la surveillance, et M. Marc De Meyer du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren (Belgique), à qui nous devons les confirmations.

Carte de la Zambie



## B. ÉTUDE DES SPORES DE *PAENIBACILLUS LARVAE* SUBSP. *LARVAE* DANS DES ÉCHANTILLONS DE MIEL

### Résumé

8. La loque américaine est une maladie bactérienne grave affectant les larves de l'abeille mellifère *Apis mellifera*, dont l'agent causal est *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae*. Cette maladie est présente dans le monde entier: des cas de loque américaine ont été recensés dans presque toutes les régions apicoles des cinq continents.

9. Dix-sept (17) échantillons prélevés dans diverses ruches et douze (12) échantillons provenant de points de vente au détail ont été mis en culture pour diagnostiquer *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae*. Aucune spore de *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae* n'a été trouvée dans aucun des miels biologiques produits en Zambie. Ces résultats, qui concordent avec des observations antérieures, peuvent être utiles pour délimiter les zones exemptes de maladies.

### **Introduction**

10. L'agent pathogène de la loque américaine est le bacille sporulé *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae*, dont les spores sont particulièrement résistantes à la chaleur, aux agents chimiques et aux conditions du milieu ambiant (Hansen and Brodsgaard 1999).

11. La loque américaine a des effets graves, tels que la baisse de la population d'abeilles mellifères et de la production de miel, ce qui cause d'importants dommages au secteur apicole.

12. Eu égard à la gravité de cette maladie, les mesures de lutte sont souvent réglementées par la loi, et de nombreux pays exigent, le cas échéant, la destruction des colonies infectées. Une autre mesure destinée à endiguer la propagation de la maladie consiste à irradier le miel produit dans les zones infectées (OIE, 2005).

13. Les abeilles mellifères ont été introduites en Afrique subsaharienne depuis des régions infectées par la loque américaine. La poursuite des importations de miel en provenance de ces régions risque d'introduire l'agent pathogène (Hansen, 1984). Étant donné les restrictions en matière d'accès aux marchés qui frappent le miel biologique zambien, la présente étude a été menée dans le but de délimiter les zones exemptes de parasites en Zambie.

14. Le présent document décrit la détection et l'identification de *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae* dans des échantillons de miel provenant directement de ruches, de coopératives et de points de vente au détail situés dans les Provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Copperbelt, du Centre et de Lusaka, qui sont les principales régions productrices et exportatrices de miel du pays.

### **Lieux visités**

15. Vingt-neuf échantillons de miel originaires des Provinces du Nord-Ouest, du Copperbelt, du Centre et de Lusaka ont été recueillis au hasard par l'équipe d'enquêteurs en octobre 2007. Le nombre d'échantillons prélevés dans chacun des lieux visités est indiqué au tableau 1.

16. Les échantillons de miel ont été conservés à température ambiante pendant quelques jours avant d'être transmis au laboratoire de l'Institut de recherche pour la protection des plantes du Conseil de recherche agricole (ARC-PPRI) d'Afrique du Sud aux fins d'analyse de *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae*.

**Tableau 1. Renseignements concernant les échantillons de miel recueillis en Zambie**

Origine des échantillons	Type d'échantillons	Nombre d'échantillons
Mwinilunga – Province du Nord-Ouest	Ruches – champs	17
Kitwe – Province du Copperbelt	Divers – vente au détail	2
Kapiri Mposhi – Province du Centre	Divers – vente au détail	2
Chisamba – Province du Centre	Production locale – vente au détail	2
Lusaka – Province de Lusaka	Divers – vente au détail	6

**Résultats**

17. Des bactéries ont été isolées dans tous les 29 échantillons. Le tableau 2 indique les essais biochimiques préliminaires effectués sur des espèces bactériennes typiques trouvées dans des échantillons de miel de Zambie. Des colonies représentatives suspectes cultivées sur des plaques de gélose ont été examinées afin d'y détecter la présence du parasite.

**Tableau 2. Résultats des essais biochimiques préliminaires effectués sur huit colonies bactériennes isolées dans du miel biologique de Zambie**

Essai	<i>P.larvae</i> subsp. <i>larvae</i>	<i>P.larvae</i> subsp. <i>pulvefaciens</i>	N°1	N°3	N°5	N°6	N°7	N°25	N°27	N°29
Colonies sur gélose	blanches petites lisses	Blanches ou oranges petites lisses	Sombres jaunes énormes	Blanches grandes rugueuses	Jaunes très visqueuses	Sales blanches très visqueuses	Blanches grandes rugueuses	Blanches grandes rugueuses	Blanches grandes rugueuses	Blanches grandes rugueuses
Croissance à 20°C	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
Catalase	-	-	+	-	+	-	+	-	-	-
Colorant de Gram	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Coques Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +	Bâtonnets de Gram +
Hydrolyse de l'amidon	-	-	+	-	+	-	+	-	-	-
Hydrolyse du lait	+	+	+	-	+	-	-	-	-	-
Acide										
D-gluconique	+	+	+	-	+	-	+	-	-	-
Mannitol	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Salicine	+	-	+	-	-	-	-	-	-	-

18. Outre des bactéries, des champignons ont aussi été cultivés sur les plaques de gélose. La procédure d'identification n'a pas porté sur d'autres bactéries ou champignons que *Paenibacillus larvae* subsp. *larvae*, l'agent causal de la loque américaine. Aucun des échantillons n'a permis d'isoler *Paenibacillus larvae* subsp. *Larvae*.

## Remerciements

19. Nous remercions tout particulièrement Mme Teresa Goszczynska de l'ARC-PPRI pour l'aide technique qu'elle a apportée en analysant les échantillons de miel communiqués. L'étude de surveillance a bénéficié du soutien financier de la Banque mondiale, accordé dans le cadre du Projet de soutien au développement agricole (ADSP) de la Zambie au Ministère de l'agriculture et des coopératives, plus précisément au Service des normes phytosanitaires et de la phytoquarantaine. MM. Nguz Kabwit, Jack Chipili, Chiluba Mwape et Mathews Matimelo ont été responsables de la surveillance.

### C. POINT D'INFORMATION OMC

20. La Zambie a fait d'énormes progrès en ce qui concerne la création et la mise en place d'un bureau pouvant accueillir le point d'information. Cela est conforme aux prescriptions de l'OMC en matière de transparence. La Zambie a participé à l'atelier de l'OMC sur la transparence tenu en novembre 2007. Le point d'information progresse à grands pas en ce qui concerne l'acquisition du matériel et de la documentation nécessaires pour être plus opérationnel. (Figure 1 infra).

21. Le point d'information OMC a été mis en place grâce à un projet réalisé dans le cadre du JITAP, qui a mis à disposition un ordinateur et ses accessoires, dont une photocopieuse et un scanner, y compris des logiciels. Des fonds reçus de l'Institut international pour la communication et le développement ont permis d'équiper la Station de recherche d'une connexion V-Sat. Le *Zambia Threshold Project* (ZTP, un projet financé par l'agence de développement des États-Unis USAID) a facilité la connexion au système principal, de sorte que le point d'information est désormais entièrement connecté.

22. Le personnel met la dernière main à un système de documentation conforme aux normes de la famille ISO 9 000 en vue d'améliorer le système de classement et de recherche.

Figure 1: L'éditeur du Service des normes phytosanitaires et de la phytoquarantaine, M. Ivor Mukuka, au Centre de ressources du Service.



---